

DIMINUEZ LE VOLUME DE VOS DÉCHETS VERTS ET BÉNÉFICIEZ DU BROYAT DE VOS VÉGÉTAUX

Un partenariat vient d'être engagé entre 2 associations et les 4 Communautés de communes du Vignoble Nantais, afin de réduire les déchets verts en déchèterie, et de permettre aux habitants d'obtenir du broyat pour une meilleure gestion de leur jardin.

En moyenne, un foyer produit sur notre territoire **235 kg de déchets verts par an**. Or ces déchets, qui arrivent en déchèterie pourraient être transformés pour devenir un atout dans le jardin.

Chaque automne et hiver, un « **bal des remorques** » vers les déchèteries fait suite à la taille des haies et arbustes. A partir du mois d'octobre, 2 associations proposeront une alternative aux habitants : broyer leurs végétaux et récupérer le broyat pour un coût modique.

Broyage des végétaux : découvrez les avantages du paillage

Ce broyat présente de nombreux avantages :

Diminution du traitement des déchets en réutilisant les matières premières.

- Utilisation du broyat comme paillis au pied des plantations : évite la pousse des mauvaises herbes, et donc l'utilisation de désherbant ou l'arrachage manuel.
- Maintien de l'humidité par le paillis, et diminution des besoins en arrosage.
- Utilisation du broyat dans le compost : un compost de bonne qualité remplace efficacement un engrais dans le jardin.

En Vallée de Clisson, broyez vos déchets verts avec Clisson Passion !

Les prochaines sessions de broyage :

- **samedi 14 déc. 2013**, de 14h à 18h, au jardin collectif Le Pote Âgé, rue St Gilles, face au village vacances Henri IV, à Clisson

- **samedi 25 janv. 2014**, de 14h à 18h, au verger du Nid d'Oie, à Clisson

Une seconde solution pour broyer vos déchets verts à domicile

Emprunter le matériel à votre domicile pour la journée (prévoir une remorque) en prenant contact avec Clisson Passion. Il vous sera demandé une caution, une attestation de responsabilité civile, et la signature d'une charte d'utilisation.

Dans les 2 cas, pour bénéficier de l'utilisation du broyeur de l'association, une adhésion à l'association de 7 euros vous sera demandée (valable un an) et 2 euros à chaque location.

Une charte d'utilisation sera signée et une formation sera dispensée avant chaque utilisation.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Association Clisson Passion

26 rue de la Madeleine – Clisson / 06 37 14 87 21 / clissonpassion@hotmail.fr